

# LYON

## Définition sommaire des classes d'entretien

COLLECTIVITES	CLASSES D'ENTRETIEN	DEFINITION SOMMAIRE
VILLE DE LYON	PRESTIGE	Espaces verts stratégique généralement composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de massifs fleuris deux à trois fois dans l'année et composés essentiellement de plantes éphémères ; parfois de mosaïculture.</li> <li>- de pelouses soigneusement tondues</li> <li>- de massifs arbustifs régulièrement taillés ; parfois d'art topiaire.</li> <li>- l'ensemble des végétaux suivent des traitement contre les parasites.</li> </ul>
	HORTICOLE +	Espaces verts de type square ou jardin de centre urbain composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de massifs fleuris (non obligatoire) au maximum deux fois dans l'année et composés essentiellement de vivace.</li> <li>- de pelouses régulièrement tondues.</li> <li>- de massifs arbustifs régulièrement taillés.</li> <li>- les parasites sur les végétaux sont admis uniquement s'ils ne sont pas visibles.</li> </ul>
	HORTICOLE -	Espaces verts de type parcs de centre urbain composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de pelouses régulièrement tondues mais à une fréquence plus faible que pour Horticole +.</li> <li>- de massifs arbustifs sont taillés uniquement en cas de nécessité pour la sécurité et confort des usagers.</li> <li>- les parasites sur les végétaux sont admis uniquement s'ils ne sont pas visibles.</li> </ul>
	NATUREL	Espaces verts de gestion extensif où l'impression de nature domine : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pelouses sont remplacées par des prairies fauchées</li> <li>- les massifs d'arbustes sont laissés libres, taillés uniquement pour assurer la sécurité de l'usager</li> <li>- les parasites sur les végétaux sont admis uniquement s'ils ne sont pas visibles.</li> </ul>
	ARBRES D'ALIGNEMENTS	
	JARDINIÈRES	

Définition des tâches associées et de leur fréquence par classe d'entretien – LYON

CLASSES D'ENTRETIEN	TACHES ASSOCIEES	FREQUENCES	
<b>PRESTIGE</b>	Massifs Fleuris	2 à 3 fois par an	
	Tonte Pelouse (souvent avec une tondeuse à lame hélicoïdale et ramassage des déchets)	> à 30 fois par an	
	Tailles arbustives en particulier les végétaux tenus en forme géométrique	3 fois par an	
	Traitement contre les parasites	> à 3 fois par an	
	Désherbage	2 fois par an	
	Utilisation d'engrais	oui	
	Propreté	de tous les jours à 4 fois par semaines	
<b>HORTICOLE +</b>	Massifs Fleuris	0 à 2 fois par an	
	Tonte Pelouse (ramassage des déchets)	De 20 à 30 fois par an	
	Tailles arbustives	2 fois par an	
	Traitement contre les parasites	1 fois par an	
	Désherbage	1 fois par an	
	Utilisation d'engrais	exceptionnellement	
	Propreté	4 à 3 fois par semaine	
<b>HORTICOLE -</b>	Massifs Fleuris	non	
	Tonte Pelouse (ramassage des déchets)	10 à 20 fois par an	
	Tailles arbustives	Si nécessaire	
	Traitement contre les parasites	Si nécessaire	
	Désherbage	1 fois par an	
	Utilisation d'engrais	non	
	Propreté	3 à 2 fois par semaine	
<b>NATUREL</b>	Fauchage de la prairie	2 à 3 fois par an	
	Tailles arbustes	Si nécessaire	
	Traitement contre les parasites	Si nécessaire	
	Désherbage	Uniquement les cheminements	
	Propreté	En fonction de la fréquentation	
<b>ARBRES D'ALIGNEMENTS</b>			
	En formation	Taille de formation	Tous les ans
	Forme libre	Taille douce de sécurité ou en gobelet	Tous les 5 ans (en fonction de l'âge de l'arbre)
	Taille spéciale	En plateau, marquise, en berceaux, en rideau...	Tous les ans
<b>JARDINIERS</b>			
Jardinières fleuries	Fleurissement	2 à 3 fois par an	
	Arrosage si non automatique ou réserve d'eau	2 fois par semaine pendant 5 mois et 1 fois tous les quinze jours pour le reste de l'année	
Jardinières arbustives	Taille	1 à 2 fois par an	
	Arrosage si non automatique ou réserve d'eau	1 fois par semaine pendant 5 mois et 1 fois tous les quinze jours pour le reste de l'année	

Classes d'entretien en fonction des types d'espaces verts identifiés – LYON

CLASSES	PRESTIGE	HORTICOLE +	HORTICOLE -	NATUREL
<b>TYPES</b>				
La friche jardinée				
Le parc urbain et péri-urbain				
Le plan d'eau paysager				
Le jardin thématique				
Le jardin d'enfants ou d'école				
Le jardin ou espaces verts de lotissement				
Le jardin botanique				
Le cimetière paysager				
Les espaces verts accompagnant les espaces sportifs				
L'accompagnement de voirie				
Le rond-point				
Le parking				
L'espace décoratif accompagnant les sites de prestiges ou stratégiques				
Le jardin privé				
Le jardin sur dalle				

<b>VILLE DE PERPIGNAN</b>	PRESTIGE	<p>C'est un espace où l'entretien est soigné, pas d'aventices. La pelouse est tondu régulièrement, le fleurissement est important et entretenu et/ou topiaires. Il n'y a pas de parasite visible.</p> <p>C'est un point d'impact visuel paysager prépondérant, de propreté irréprochable, pas de papiers ni de déchets. Limité en surface</p>
	INTENSIF	<p>C'est un espace vert traditionnel, ouvert au public, très soigné.</p> <p>La pelouse est tondu régulièrement, les arbustes sont taillés, il n'y a pas de parasites visibles. Le fleurissement se fait uniquement en massif.</p>
	LOISIR	<p>C'est un espace vert ouvert au public, y compris la pelouse. Il se trouve à proximité d'aires de jeux, de boules,...</p> <p>La pelouse est tondu régulièrement et le fleurissement est assuré par les arbustes, les vivaces. Les arbustes sont taillés, les parasites sont admis s'ils ne sont pas perçus. Les papiers et les déchets sont ramassés régulièrement.</p>
	L'EXTENSIF NATUREL	<p>C'est un espace vert entièrement ouvert au public, les jeux de plein air (boules, ballons...) y sont autorisés. Il comporte une recherche de plantes bien adaptées au milieu, une variante à la pelouse telle que la prairie ou les plantes couvre sol.</p> <p>L'entretien se fera par une taille de propreté ou de sécurité. Les parasites sont admis s'ils ne sont pas perçus. L'enlèvement des déchets est réalisé en fonction de la fréquentation.</p>
	LES PLACES ET VOIES SEULEMENT ARBOREES	<p>L'entretien ne concerne que la taille des arbres : taille de propreté ou de sécurité. La propreté est assuré en fonction de la fréquentation.</p>
	LES JARDINIERS	

<b>VILLE DE NANTES</b>	CODE 5	Jardin des Plantes
	CODE 4	Espace vert arrosé fleuri et comportant des collections végétales (type parc floral)
	CODE 3	Espaces vert arrosé et le plus souvent fleuri
	CODE 2	Espace vert non arrosé : pelouse, arbuste
	CODE 1	Espace naturel aménagé
	CODE N	Espace naturel protégé

COMPOSITION	QUANTITE	UNITE	CLASSE	COUT/UNITE DE CLASSE/an*	TOTAL HT **
Massif Fleuri		m <sup>2</sup>	Prestige	10 à 15 € (voir > à 70 € pour certaine mosaiculture)	
			Horticole +	8 à 10 €	
Pelouse ou Prairie		m <sup>2</sup>	Prestige	> à 7 €	
			Horticole +	de 4 à 7 €	
			Horticole -	de 1 à 4 €	
			Naturel	< 1 €	
Haie taillée (avec évacuation des déchets de taille)		ml	Prestige	de 15 à 20 €	
			Horticole +	de 7 à 15 €	
Massif arbustif (avec évacuation des déchets de taille)		m <sup>2</sup>	Prestige	de 10 à 15 €	
			Horticole +	de 7 à 10 €	
			Horticole -	de 7 à 10 €	
			Naturel	de 2 à 5 €	
Haie libre (avec évacuation des déchets de taille)		ml	Horticole +	de 7 à 10 €	
			Horticole -	de 5 à 7 €	
			Naturel	de 5 à 7 €	
Arbres (avec évacuation des déchets de taille)		U	En formation	15 €	
			Taille douce ou en gobelet	150 €	
			Taille spéciale	> 300 €	
Jardinières fleuries		U	Sans arrosage automatique ni réserve d'eau	250 €	